



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REUNION REUTILISATION DES EAUX NON CONVENTIONNELLES

6 février 2024



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTEXTE REGLEMENTAIRE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

- Les chantiers d'évolution des textes relatifs aux ENC et à la REUT
- Principales évolutions récentes sur la REUT : décret du 29 août 2023, arrêtés du 14 et 18 décembre 2023)
- Projet de décret et d'arrêté EICH
- Décret et arrêté IAA

La valorisation des eaux non conventionnelles : 3 chantiers réglementaires (mesure 15 du plan Eau)

Eaux usées traitées [REUT] pour agriculture, irrigation, usages urbains...

1 décret publié + 2 arrêtés publiés

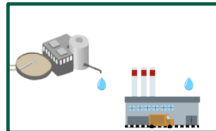
Pilotage : MTECT

• Calendrier des publications :

- Décret n°2023-835 publié le 29 août 2023
- Arrêté arrosage des espaces verts publié le 21 décembre 2023
- Arrêté irrigation des cultures publié le 28 décembre 2023

• En cours :

- Arrêté Usages urbains : été 2024



Eaux Impropres à la Consommation Humaine (dit EICH)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MSP

• Corpus réglementaire (en cours modification) :

- Code de la santé publique (partie législative)
- Projet de décret - Projet d'arrêté
- Arrêté du 21 août 2008 (eaux de pluie)

• Calendrier :

- Décret : 1er semestre 2024 – consultation du public du 26/12/2023 au 26/01/2024
- Arrêté : 1er semestre 2024



Eaux réutilisées dans le secteur alimentaire (dit IAA)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MASA

• Corpus réglementaire (en cours) :

- Code de la santé publique (partie législative)
- Projet d'arrêté

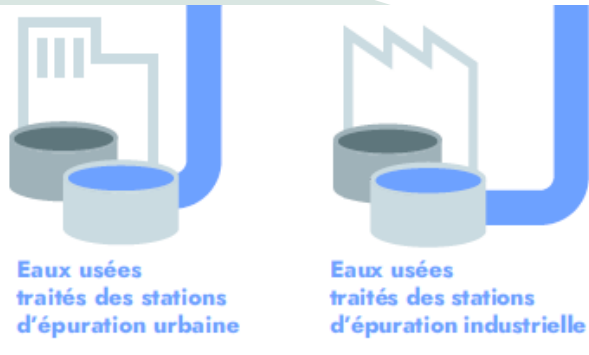
• Calendrier :

- Décret no 2024-33 du 24 janvier 2024 : décret IAA
- Arrêté : 1er semestre 2024

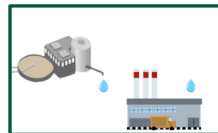


La valorisation des eaux non conventionnelles : 3 chantiers réglementaires (mesure 15 du plan Eau)

Usages non domestiques



• Calendrier des publications :

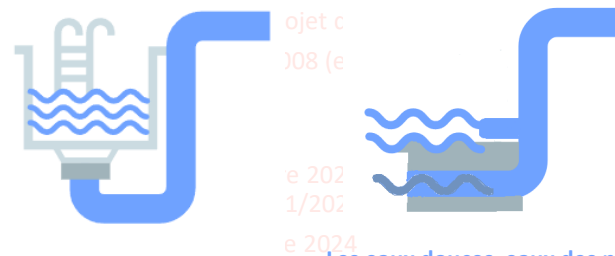


Usages domestiques



• Corpus réglementaire (en cours modification) :

- Code de la santé publique (partie législative)

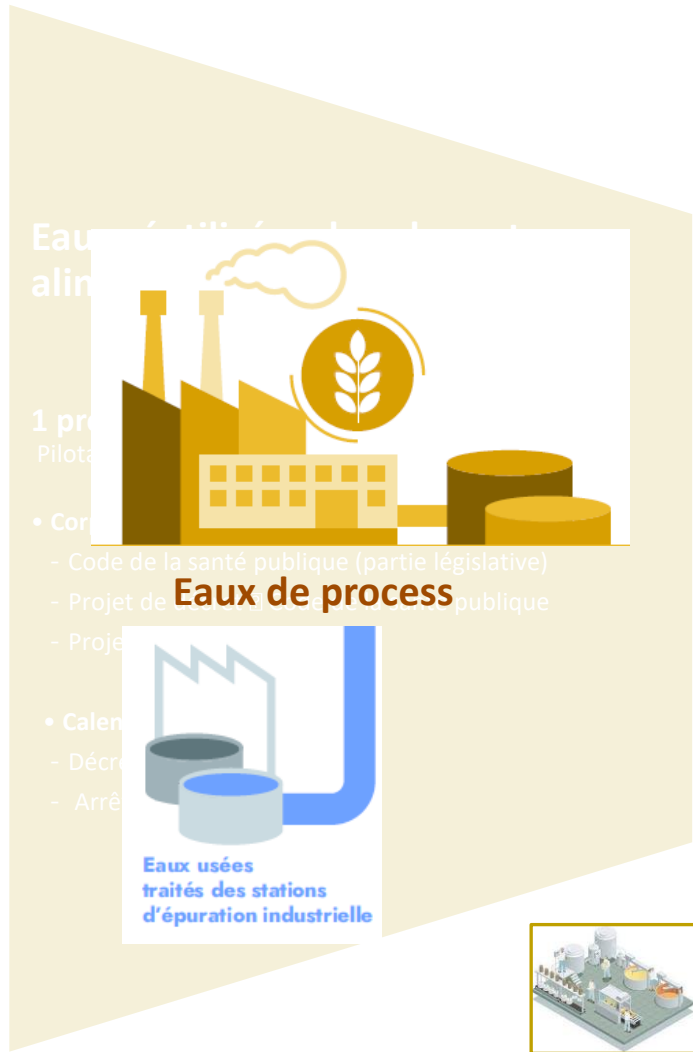


Eaux issues des piscines
(eaux issues des pédiluves, eaux de renouvellement, eaux de nettoyage des filtres, ...)

Les eaux douces, eaux des puits et des forages à usage domestique



Eaux de process




• Arrêté publié le 29 août 2023
 • Directives techniques publiées le 21 septembre 2023
 • Directives techniques publiées le 28 décembre 2023
 • Arrêté publié le 11 mai 2024

• Corpus réglementaire (en cours modification) :
 - Code de la santé publique (partie législative)
 - Projet de décret relatif au Code de la santé publique
 - Arrêté relatif à la réglementation des eaux de process

• Calendrier des publications :
 - Décret publié le 29 août 2023
 - Arrêté publié le 11 mai 2024

Eaux de process
 (eaux issues des stations d'épuration industrielle, eaux de process, ...)





La réutilisation des eaux usées traitées

Eaux usées traitées [REUT] pour agriculture, irrigation, usages urbains...

1 décret publié + 2 arrêtés publiés

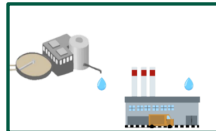
Pilotage : MTECT

• Calendrier des publications :

- Décret n°2023-835 publié le 29 août 2023
- Arrêté arrosage des espaces verts publié le 21 décembre 2023
- Arrêté irrigation des cultures publié le 28 décembre 2023

• En cours :

- Arrêté Usages urbains : été 2024



Eaux Impropres à la Consommation Humaine (dit EICH)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MSP

• Corpus réglementaire (en cours modification) :

- Code de la santé publique (partie législative)
- Projet de décret - Projet d'arrêté
- Arrêté du 21 août 2008 (eaux de pluie)

• Calendrier :

- Décret : 1er semestre 2024 – consultation du public du 26/12/2023 au 26/01/2024
- Arrêté : 1er semestre 2024



Eaux réutilisées dans le secteur alimentaire (dit IAA)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MASA

• Corpus réglementaire (en cours) :

- Code de la santé publique (partie législative)
- Projet de décret ☐ Code de la santé publique
- Projet d'arrêté

• Calendrier :

- Décret no 2024-33 du 24 janvier 2024 : décret IAA
- Arrêté : 1er semestre 2024



Evolution des textes « REUT » Cadre avant le 29 août 2023



Usages irrigation et espaces verts

MTECT – MS - MASA

Arrêté du 10 août 2010

- Procédure d'autorisation + Pièces à fournir
- Prescriptions et conditions d'utilisation (qualité des eaux,...)



Autres usages

MTECT – MS

Décret du 10 mars 2022 et arrêté du 28 juillet 2022

- Procédure d'autorisation (avis conforme ARS et durée d'autorisation de 5 ans max)
- Pièces à fournir
- L'autorisation fixe les conditions d'utilisation

Evolution des textes REUT Nouveau cadre

Procédure unique pour l'ensemble des usages autorisables



Décret du 29 août 2023 + arrêté du 28/07/2022

- Procédure d'autorisation (avis simple ARS , plus de limite de durée d'autorisation)
- Dossier et pièces à fournir

Arrêtés d'application par usage

- Conditions d'utilisation (qualité des eaux, dispositions de mise en œuvre)
- Précisions et compléments sur les pièces à fournir

Irrigation – 18 décembre 2023

- Evolution liée au règlement UE 2020/741

Espaces verts – 14 décembre 2023

Abrogeant l'arrêté de 2010



Usages urbains

- En préparation
- Avis ANSES : 17/01/2024



Décret du 29 août 2023 relatif aux usages et aux conditions de réutilisation des EUT et eau de pluie

Simplification (plan eau), codification

Eaux usées traitées issues :

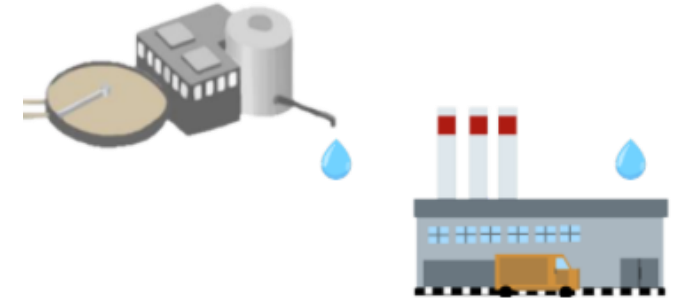
- de station d'épuration collectives (STEU)
- d'installation classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Eau de pluie : usage non domestique

- Pas de changement pour usage domestique (arrêté du 21 août 2008)

Conditions :

- Exclusion : EUT issues d'un établissement de collecte, d'entreposage, de manipulation après collecte ou de transformation des sous produits animaux de catégories 1 ou 2 et soumis à la réglementation des ICPE au titre des rubriques 2730 ou 2731 ou 3650 ou directement issues de cet établissement, à moins que ces eaux usées aient été préalablement traitées thermiquement à 133 °C pendant vingt minutes sous une pression de trois bars



Usages : tous (pas de liste positive mais des exclusions)

Champ d'application du décret 2023-835

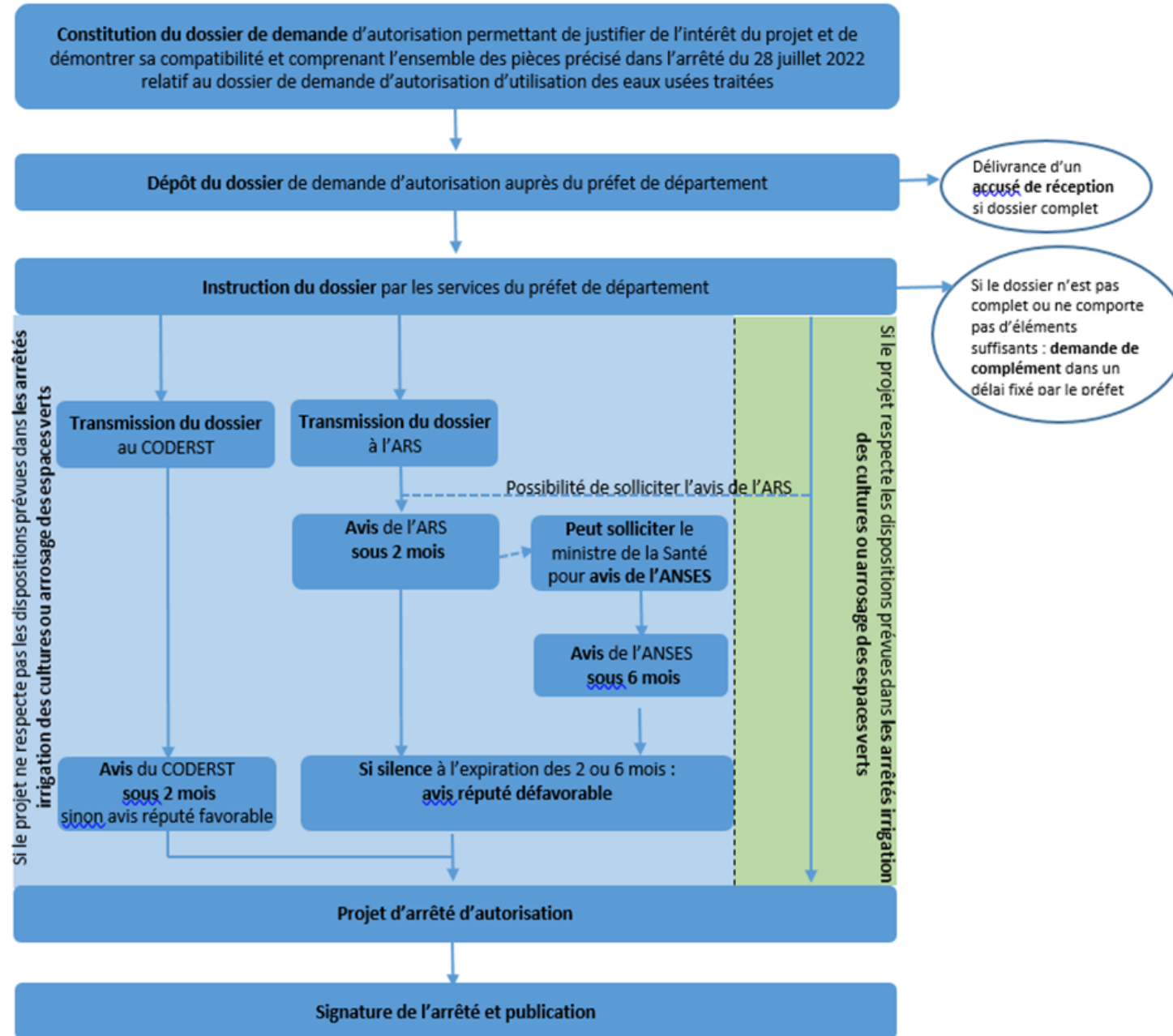


Certaines utilisations restent régies par les dispositions qui leur sont propres :

- Au sein des IOTA, ICPE
- Industrie agro-alimentaire : **décret IAA n°2024-33 du 24 janvier 2024**
- « Usages domestiques » : **exclus du champ d'application : décret EICH à venir**



Décret du 29 août 2023 – avant/après





La réutilisation des eaux usées traitées

Eaux usées traitées [REUT] pour agriculture, irrigation, usages urbains...

1 décret publié + 2 arrêtés publiés

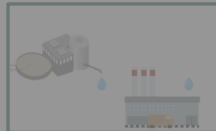
Pilotage : MTECT

• Calendrier des publications :

- Décret n°2023-835 publié le 29 août 2023
- Arrêté arrosage des espaces verts publié le 21 décembre 2023
- Arrêté irrigation des cultures publié le 28 décembre 2023

• En cours :

- Arrêté Usages urbains : été 2024



Eaux Impropres à la Consommation Humaine (dit EICH)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MSP

• Corpus réglementaire (en cours modification) :

- Code de la santé publique (partie législative)
- Projet de décret - Projet d'arrêté
- Arrêté du 21 août 2008 (eaux de pluie)

• Calendrier :

- Décret : 1er semestre 2024 – consultation du public du 26/12/2023 au 26/01/2024
- Arrêté : 1er semestre 2024



Eaux réutilisées dans le secteur alimentaire (dit IAA)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MASA

• Corpus réglementaire (en cours) :

- Code de la santé publique (partie législative)
- Projet de décret ☑ Code de la santé publique
- Projet d'arrêté

• Calendrier :

- Décret no 2024-33 du 24 janvier 2024 : décret IAA
- Arrêté : 1er semestre 2024





Projet de décret et arrêté EICH



Evolution en cours pour les « eaux impropres à la consommation humaine » - EICH

Cadre actuel pour les usages domestiques :

- eaux grises : autorisation par le préfet au titre du R.1321-57 du code de la santé publique
- eaux de pluie : arrêté du 21 août 2008



Décret + arrêté EICH à venir (AP dérogatoire pour les cas non prévus par le futur décret)

Usages domestiques concernés (suivant les types d'eaux) (art. R. 1322-89)

- le lavage des sols intérieurs,
- le lavage du linge,
- l'alimentation de fontaines décoratives,
- l'évacuation des excréta,
- le nettoyage des surfaces extérieures,
- l'arrosage des toitures végétalisées,
- l'arrosage des espaces verts à l'échelle des bâtiments,
- L'arrosage des potagers.



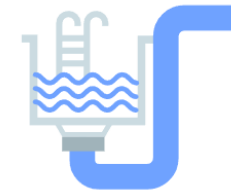
Types d'eaux : Les eaux de pluie; Les eaux douces, eaux des puits et des forages à usage domestique ; Les eaux grises ; Les eaux issues des piscines à usage collectif ; Des mélanges de ces eaux.



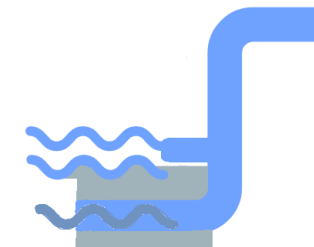
EdP (issues de toiture)



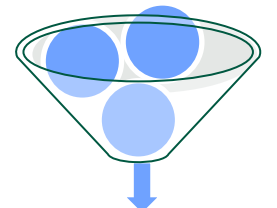
Eaux grises



Eaux issues des piscines
(eaux issues des pédiluves,
eaux de renouvellement,
eaux de nettoyage des
filtres, ...)



Les eaux douces, eaux des puits et
des forages à usage domestique



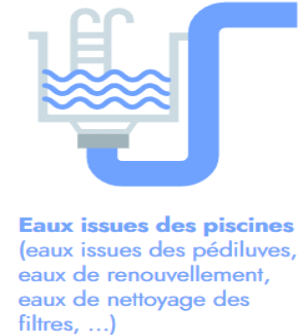
Mélanges

Projet de décret et arrêté EICH

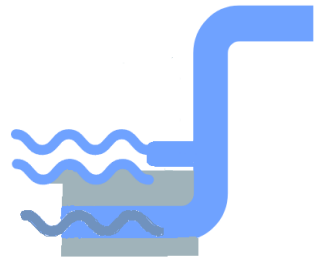
Projet de décret



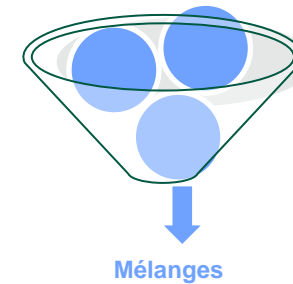
- le lavage des sols intérieurs,
- le lavage du linge,
- l'alimentation de fontaines décoratives,
- l'évacuation des excréta,
- le nettoyage des surfaces extérieures,
- l'arrosage des toitures végétalisées,
- l'arrosage des espaces verts des bâtiments,
- L'arrosage des potagers.



- l'évacuation des excréta,
- le nettoyage des surfaces extérieures,
- l'arrosage des toitures végétalisées,
- l'arrosage des espaces verts des bâtiments.



- l'alimentation de fontaines décoratives,
- l'évacuation des excréta,
- le nettoyage des surfaces extérieures,
- l'arrosage des toitures végétalisées,
- l'arrosage des espaces verts des bâtiments,
- L'arrosage des potagers.



- L'usage doit être permis individuellement pour chaque EICH composant le mélange



Eaux réutilisées dans le secteur alimentaire (dit IAA)

Eaux usées traitées [REUT] pour agriculture, irrigation, usages urbains...

1 décret publié + 2 arrêtés publiés

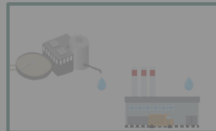
Pilotage : MTECT

• Calendrier des publications :

- Décret n°2023-835 publié le 29 août 2023
- Arrêté arrosage des espaces verts publié le 21 décembre 2023
- Arrêté irrigation des cultures publié le 28 décembre 2023

• En cours :

- Arrêté Usages urbains : été 2024



Eaux Impropres à la Consommation Humaine (dit EICH)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MSP

• Corpus réglementaire (en cours modification) :

- Code de la santé publique (partie législative)
- Projet de décret - Projet d'arrêté
- Arrêté du 21 août 2008 (eaux de pluie)

• Calendrier :

- Décret : 1er semestre 2024 – consultation du public du 26/12/2023 au 26/01/2024
- Arrêté : 1er semestre 2024



Eaux réutilisées dans le secteur alimentaire (dit IAA)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MASA

• Corpus réglementaire (en cours) :

- Code de la santé publique (partie législative)
- Projet de décret ☐ Code de la santé publique
- Projet d'arrêté

• Calendrier :

- Décret no 2024-33 du 24 janvier 2024 : décret IAA
- Arrêté : 1er semestre 2024





Eaux réutilisées dans le secteur alimentaire (dit IAA)

1 projet décret + 1 projet arrêté

Pilotage : MASA, en lien avec la DGS

- **Corpus réglementaire (en cours) :**
 - Code de la santé publique (partie législative)
 - Projet d'arrêté
 - Eaux internes de process ou issues de matière première
 - Eaux usées traitées de STEU ICPE
- **Calendrier :**
 - Décret n° 2024-33 du 24 janvier 2024
 - Arrêté : 1^{er} semestre 2024